

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-451/PCG prescrivant suspension du permis de conduire.

n° 69-451/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
18 mars 1969

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1969

Date du numéro
10 avril 1969

TEXTE INTÉGRAL

Sont suspendus pour une durée de QUINZE JOURS : Le permis n° 245 délivré le 22 juillet 1960 à Djibouti à M. Hamed Mohamed Hamed, Afar, né en 1932 à Obock, de Mohamed Hamed et Kaouina Ali, demeurant quartier 1, boulevard 12, maison 20. Le permis n° 251/45 délivré le 29 juillet 1967 à Djibouti à M. Mohamed Seif Ali, Arabe, né en 1923 à Djibouti, de Seif Ali et Toufa Mahamed, demeurant quartier 4, avenue 20, maison 20. Le permis n° 353 délivré le 28 août 1952 à Djibouti à M. SalaVouras Dimitrios, né le 12 janvier 1933 en Egypte, de Théodore et Antigone, demeurant rue de marseille.. demeurant rue de Marseille. Le permis n° 313 délivré le 11 mai 1966 à Djibouti à M. Galileh Robleh Waberi, Somali Gadabourcy, né en 1930 à Djibouti, de Robleh Waberi et Aïcha Djama, demeurant place ménélik. Le permis n° 1269/67 délivré le 2 novembre 1967 à Djibouti à M. Abdallah Mohamed Ibrahim, Afar, né en 1946 à Khor Angar (Obock), de Mohamed Ibrahim et Aïcha Abdoulrahman, demeurant chez M. le Président du Conseil de Gouvernement. Le permis n° 106 délivré le 13 mai 1946 à Djibouti à M. Reissian, né le 22 avril 1924 à Dire-Dawa (Ethiopie) de Baptiste et Eskidiian Marie, demeurant place Ménélik. Le permis n° 65686 délivré le 28 août 1964 par la Préfecture de Cahors (Lot) à M. Lespinasse Dominique, né le 21 décembre 1947 à Cahors (Lot) de Yves et Valette Lucette, demeurant à la Caserne de la Milice à Djibouti. Le permis n° 139/65 délivré le 7 février 1968 à Djibouti à M. Ibrahim Houssein Saïd alias Mouhoumed Aden Saïd, Somali Issak, né en 1939 à Hargueissa (RS), demeurant quartier 1, boulevard 14. Le permis n° 1066 délivré le 2 décembre 1962 à Djibouti à M. Houssein Guedi Walieh, Somali Issa, né en 1942 à Dikhil, de Guedi Walieh et Kadidja Robleh, demeurant quartier 6, rue 30, maison 30. Le permis n° 749/62 délivré le 5 novembre 1968 à Djibouti à M. Planche Jean-Marie, né le 10 novembre 1937 à Saint-Hyppolite-du-Fort (Gard) de Jean-Marie et Blanche Jacqueline, demeurant au Plateau du Serpent. Le permis n° 158201 délivré le 21 décembre 1963 à Evreux à M. Cot Jean-François, né le 19 septembre 1945 au Havre, de Pierre et Bourges Claire-Marie, demeurant Marine nationale «La Dieppoise». Le permis n°778 délivré le 20 février 1964 par la Préfecture de Versailles à M. Lemaire Jean, né le 8 décembre 1944 à Raches (Nord), demeurant à Dikhil (13e D.B.L.E). Le permis n° 2574 délivré le 30 juin 1965 par la Préfecture de Tuléar (Madagascar) à M. Pasqui René, né le 12 décembre 1929 à Gilette (Alpes-Maritimes) de Justin et Cottalorda Perrine, demeurant à l'Hôpital Peltier. Le permis n° 92/67 délivré le 1^{er} février 1967 à Djibouti à M. Mohamed Hassan Djama, Somali Issack, né en 1932 à Djibouti, de Hassan Djama et Abiba Ali, demeurant quartier 3, boulevard 18, n°77. Le permis n° illisible, délivré à Djibouti à M. Rialeh Sahal Kalombi, Somali Gadabourcy, né en 1930 à Borama (R. S.) de Sahal Kalombi et Halima Rollen, demeurant quartier 4, boulevard 14, maison 16. Le permis n° 300/52 délivré le 6 juin 1968 à Djibouti à M. Abdi Houssein Bahdon, Somali Gadabourcy, né en 1934 à Djibouti, de Houssein Bahdon et, demeurant quartier 4, boulevard 13, maison 82. Le permis n° 494 délivré le 29 juin 1962 à Djibouti à M. Daher Beder Cochin, né en 1932 à Borama (R.S.), demeurant quartier 3, avenue 24, maison 40. Le permis n° 94 délivré le 14 février 1961 à Djibouti à M. Wahib Issa Ali, Somali Issa, né le 14 juillet 1940 à Djibouti, demeurant quartier 4 boulevard 8. Le permis n° 989 délivré le 19 janvier 1959 à Djibouti à M. Mohamed Robleh Farah, Somali Abar Vonis, né en 1934 à Djibouti, demeurant quartier 3, boulevard 26, maison

89. Le permis n° 32/42 délivré le 9 avril 1968 à Djibouti à M. Ahmed Mah Dirieh, né en 1924 à Djibouti, de Mah Dirieh et Asna Saïd, demeurant quartier 3, boulevard 26, maison 26. Sont suspendus pour une durée de VINGT ET UN JOURS : Le permis n° 30 délivré le 22 février 1952 à Djibouti à M. Saïd Yaya Mougali, Arabe, né en 1933 à Djibouti, demeurant quartier 2 boulevard, 24, maison 21. Le permis n° 241 délivré le 14 juillet 1946 à Djibouti à M. Abdi Doualeh Ali Somali Issack, né en 1920 à Djibouti, de Doualeh Al et Kadidja Ahmed, demeurant quartier 5, avenue 8, maison 118. Le permis n° 124 délivré le 24 février 1961 à Djibouti à M. Osman Farah Bogoreh, Somali Issa; né en 1938 à Djibouti, de Farah Bogoreh et Aïcha Ismael, demeurant quartier 6, boulevard 25, maison 36. Le permis n° 1026 délivré le 13 décembre 1963 à Djibouti à M. Abdallah Mohamed Ali, Arabe, né en 1932 à Djibouti, de Mohamed Ali et Houlof Saleh, demeurant rue de Paris. Le permis n° 229 délivré le 10 juillet 1959 à Djibouti à M. Saïd Abdallah Saïd, Arabe, né en 1941 à Djibouti de Abdallah Saïd et Moulouk Seif, demeurant quartier 3, boulevard 14, maison 45. Les permis n° 442-443 délivrés le 11 octobre 1958 et 544 le 25 novembre 1960 à Djibouti à M. Farah Dembril Waberi, Somali Issack, né en 1927 à Djibouti, de Dembil Waberi et Sinan Wouarfa, demeurant quartier 3, boulevard 21, maison 81. Le permis n° 436 délivré le 14 octobre 1960 à Djibouti à M. Aballah Abdou Mokbel, né en 1936 à Djibouti, de Abdou Mokbel et Mariam Saleh, demeurant quartier 1, boulevard 2, maison 4. Le permis n° 809 délivré le 19 octobre 1966 à Djibouti à M. Ismaël Talan Absieh, Somali Issa, né en 1938 à Damerjog, demeurant au quartier rue 7, rue 2. Le permis n° 599/61 délivré le 20 décembre 1961 à Djibouti à M. Guebre Agzi Abher, Ethiopien, né en 1930 à Chiré (Ethiopie), demeurant boulevard de la République, restaurant «Saïgon». Le permis n° 968 délivré le 29 novembre 1963 à Djibouti à M. Mohamed Saïd Mosheim, Arabe, né le 6 novembre 1945 à Djibouti, de Saïd Mosheim et Kaha Omar, demeurant quartier 3, boulevard 19, maison 86. Le permis n° 234 délivré le 18 juin 1954 à Djibouti à M. Ali Ahmed Hemed, Arabe né en 1926 à Djibouti, de Ahmed Hemed et Kha Hassan, demeurant Plateau du Serpent, rue Pasteur, n° 5. Le permis n° 56250 délivré le 2 août 1952 à La Roche-sur-Yon à M. Bonneau Joseph, né le 11 mai 1921 à Boudere (Vendée), de Joseph et Piveteau Marie, demeurant à Air Djibouti. Le permis n° 12914 délivré le 9 août 1957 à Nouméa à M. Le Roux Julien, né le 24 octobre 1924 à Plumergat (Morbihan), de Jean et Guéguen Elisabeth, demeurant au Groupe de Contrôle Radioélectrique. Le permis n° 62 délivré le 21 février 1958 à Djibouti à M. Osman Mohamed Hersi, né en 1938 à Djibouti, de Mohamed Hersi. et Mako Hadji, demeurant route du Stade, quartier 7, n°502 D. Le permis n° 105 délivré le 8 février 1963 à Djibouti à M. Abdallah Ali Awad, Arabe, né en 1942 à Djibouti de Ali Awad et Mariam Abdallah. demeurant à Ambouli. Le permis n° 28/62 délivré le 6 mars 1968 à Djibouti à M. Hachi Abdillahi Djama, Somali Issack, né en 1944 à Djibouti de Abdillahi Djama et Ibado Ali, demeurant quartier 3, avenue 7, maison 57. Sont suspendus pour une durée de UN MOIS : Le permis n° 35 délivré le 19 février 1937 à Djibouti à M. Aga Bœuh Ali, Somali Issa Harla, né en 1919 à Djibouti de Bœuh Ali et Resso Ali, demeurant quartier 3, boulevard 23, Maison 66. Le permis n° 909 délivré le 23 novembre 1966 à Djibouti à M. Youssout Souttan Omar, Somali Issa, né en 1931 à Holl Holl de Souttan Omar et Sadio Goudal, demeurant quartier 7, avenue 37, n°28. Le permis n° 420 délivré le 15 octobre 1962 à Djibouti à M. Abdoul-Babi Salem Saleh, Arabe, né en 1933 au Yémen de Salem Saleh et Koubla Mohamed, demeurant rue Curie. Le permis n° 531 délivré le 6 juillet 1962 à Djibouti à M. Saïd Goumaneh Amareh, Somali Issa, né à en 1940 à Alt Sabieh, demeurant quartier 6, boulevard 5, à Djibouti. Le permis n° 29/68 délivré le 10 janvier 1968 à Djibouti à M. Youssouf Ali Youssouf, Afar, né en 1941 à Tadjourah de Ali Youssouf et Sabira Ismaël, demeurant rue d'Ethiopie. Le permis n° 27643 délivré le 15 juin 1968 à Epinal à M. Michel Daniel, né le 21 mars 1938 à Bleuville de Marcel et Larcher Odette, demeurant Hôtel de l'Europe. Le permis n° 417 délivré le 13 juin 1962 à Djibouti à M. Omar Ahmed Abdallah, né en 1934 à Djibouti de Ahmed Abdallah et Salame Zeid, demeurant quartier 4, rue des Issas, maison 40. Le permis n° 390 délivré le 29 octobre 1965 à Djibouti à M. Ibrahim Rialeh Osman, Somali Issa, né en 1935 à Djibouti de Rialeh Osman, et Adio Assoueh, demeurant quartier 6, rue de zeila, n°8. Le permis n° 556 délivré le 29 novembre 1960 à Djibouti à M. Osman Ali Bahdon, Somali Issa, né en 1924 à Djibouti, demeurant. quartier. 3., avenue 26. Le permis n° 572 délivré le 11 septembre 1964 à Djibouti à M. Quarto Aldo, né le 13 avril 1935 à Addis-Abéba (Ethiopie), demeurant à Asmara (Ethiopie), employé chez M. Condayan. Le permis n° 1486/68 délivré le 17 octobre 1968 à Djibouti à M. Aden Douksieh Warsama, Somali Gadabourcy, né en 1940 à Damerjog de Douksieh Warsama et Kaha Dirieh, demeurant quartier 5, boulevard 11, maison 130. Le permis n° 352 délivré le 12 octobre 1956 à Djibouti à M. Hassan Bassoma Hassan, né en 1936 à Dikhil de Bassoma Hassan et Hemed Hamadou, sous-chef au 60e B.A.A.Ma, demeurant Cité Roms à Boulaos. Le permis n° 372 délivré le 12 juin 1962 à Djibouti à M. Ahmed Guedi Kayad, Somali Issa, né en 1942 à Djibouti de Guedi Kayad et Isnino Farah, demeurant lotissement du Stade, maisons 703/2. Le permis n° 70 délivré le 27 avril 1951 à Djibouti à M. Ali Asbi Mohamed, Arabe, né en 1928 à Djibouti de Asbi Mohamed et Loula Salem, demeurant 54, rue Roosevelt. Le permis n° 806712 délivré le 22 mars 1965 par la préfecture de Seine-et-Oise à M. Leproust Jean-Pierre, né le 31 octobre 1941 à Sotteville-les-Rouen, de Jean-Baptiste et Cole Rosemonde, demeurant à l'Electricité de Djibouti. Le permis n° illisible délivré le 9 décembre 1956 à Djibouti à M. Aden Ali Barkadleh, né en 1929 à Djibouti de Ali Barkadleh et Mariam Robleh, demeurant quartier 7, rue 37; maison 208. Le permis n° illisible délivré le 24 avril

1959 à Djibouti à M. Addi Houssein Abdallah, Arabe, né en 1915 à Dathina (Arabie) de Houssein Abdallah et Kaboul Ahmed, demeurant à Ambouli. Sont suspendus pour une durée de DEUX MOIS : Le permis n° 1005/68 délivré le 31 juillet 1968 à Djibouti à M. Moussa Assoueh Bouh, Somali Issa, né en 1936 à Dasbio, de Assoueh Bouh, Somali Issa, né en 1936 à Dasbio de Assoueh Bouh et Adyaboh Bœuh, demeurant quartier 6, rue des Issas. Le permis n° 173 délivré le 16 novembre 1951 à Djibouti à M. Nadji Salem Salem, Arabe, né en 1926 à Cheik Saïd (Yémen) de Salem Salem et Mariam Mohamed, demeurant quartier 2, avenue 4, maison 19. Le permis n° 928 délivré le 16 novembre 1962 à Djibouti à M. Abdou Mohamed Abdallah, alias Mohamed Ahmed JuWaith, Arabe, né en 1937 à Maka (Yémen) de Mohamed Abdallah et Fatma Oumeda, demeurant à Ambouli. Le permis n° 206 délivré le 23 juin 1966 à Djibouti à M. Saleh Abdou Abdallah, Arabe, né en 1941 à Djibouti de Abdou Abdallah et Kadra Mohamed, demeurant à Ambouli. Le permis n° 753 délivré le 12 octobre 1962 à Djibouti à M. Abdi Mahamoud Mouhoumed, Somali Issack né en 1944 à Djibouti de Mahamoud Mouhoumed et Aïcha Kibar, demeurant quartier 3, boulevard 16, maison 88. le permis n° 800 délivré le 21 septembre 1962 à Djibouti à M. Omar Bourhan Omar, né en 1932 à Tadjourah de Bourhan Omar et Fatouma Hamadou, demeurant au Camp Lelong, C.C.A.S., R.I.A.O.M. Le permis n° 46 'délivré le 2 janvier 1966 à Djibouti à M. Ibrahim Mohamed Aden, né en 1924 à Mogadiscio (R.S.), demeurant quartier 5, avenue 26, maison 10. Le permis n° 358/67 délivré le 26 avril 1967 à Djibouti à M Djama Hassan Youssouf, Somali Issack, né en 1944 à Djibouti de Hassan Youssouf et Aïcha Ahmed, demeurant quartier 7, à Djibouti. Le permis n° 571 délivré le 11 septembre 1964 à Djibouti à M. Abdi Elmi Miguil, Somali Issa, né en 1945 à Loyada de Elmi Miguil et Baydan Guedi, demeurant quartier 7, avenue du Stade, n° 8. Le permis n° 604 délivré le 22 septembre 1961 à Djibouti à M. Hassan Awad Abdallah, Arabe, né en 1942 à Djibouti de Awad Abdallah et Nour Izzî, demeurant quartier 4, avenue 1, maison 1. Sont suspendus pour une durée de QUATRE MOIS : Les permis n°s 188/189 délivrés le 15 mars 1957 à Djibouti à M Ahmed Houssein Ibrahim, né en 1925 à Goudour (Yémen) demeurant quartier 1, avenue 11. Le permis n° 175 délivré le 22 février 1967 à Djibouti à M Ali Robleh Djama, Somali Issa, né en 1946 à Djibouti, demeurant quartier 7, boulevard 47, maison 5. Le présent arrêté prendra effet à compter de la date de sa notification aux intéressés.